

- LA SANTÉ DE LA MÈRE ET DE L'ENFANT DANS LA DRÔME

Données 2012



- Données issues des certificats de santé du 8^{ème} jour

- L A
D R O
M E -

LE DÉPARTEMENT

ors 
RHÔNE-ALPES
Observatoire
Régional
de la Santé

-SOMMAIRE

P.3 - ÉDITO

P.4 - CONTEXTE PÉRINATAL DANS LA DRÔME

P.5 - CERTIFICATS DE SANTÉ DU 8^{ÈME} JOUR (CS8)

P.6 - CARACTÉRISTIQUES DES MÈRES

P.6 - GROSSESSE

P.7 - ACCOUCHEMENTS

P.8 - SANTÉ DES ENFANTS



-ÉDITO

Au rang des priorités du Département de la Drôme figurent les politiques de la santé et de l'enfance, mises en œuvre notamment par le biais des centres de Protection maternelle et infantile (PMI). Leur personnel veille à la santé des futures mères et des jeunes enfants, à l'épanouissement des parents, agit au quotidien pour prévenir, conseiller, accompagner. Par ailleurs, les bilans de santé qu'il effectue dans les écoles maternelles auprès des 3-4 ans complètent efficacement les données des certificats de santé.

Ces certificats de santé, notamment ceux du 8^e jour dont il est ici question, permettent d'assurer le suivi individuel de la santé des nourrissons et d'identifier les familles susceptibles de recevoir une aide personnalisée. Ils jouent également un rôle important de surveillance sanitaire et sociale, puisqu'ils permettent de dresser un état du territoire et de connaître les besoins locaux. Leur exploitation statistique est prise en compte pour définir les politiques départementale et nationale de santé publique.

Ces données constituent un matériau précieux pour dresser la cartographie des pratiques liées à la natalité sur l'ensemble de notre territoire. En transmettant les certificats de santé, toutes les équipes de maternités et les médecins assurant le suivi des mères et de leurs enfants prennent une part active à l'amélioration de la prévention et à la promotion de la santé en Drôme. Nous les remercions chaleureusement de participer ainsi à cette collecte indispensable pour notre politique départementale de santé publique.

Didier GUILLAUME
Président du Conseil général
Sénateur de la Drôme

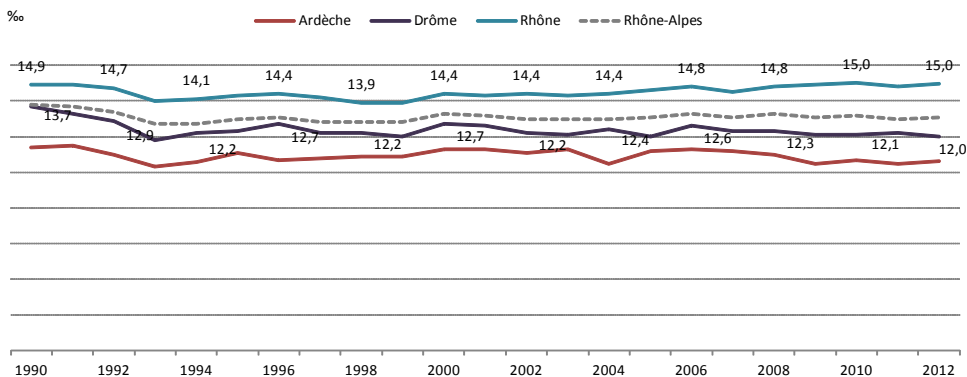
Alain GENTHON
Vice-président chargé du social,
de la santé et des solidarités humaines

- CONTEXTE PÉRINATAL DANS LA DRÔME

- 5 912 naissances vivantes en 2012
- Taux de natalité : 12 naissances pour 1 000 habitants
- Indice conjoncturel de fécondité (ICF) : 2,09
- Taux de mortalité infantile : 2,9

Le taux de natalité dans le département de la Drôme est de 12 pour 1000 habitants soit un taux inférieur au taux national de 12,4‰ et au taux régional de 13,1‰ .

Évolution du taux de natalité pour les départements* de l'Ardèche, la Drôme, le Rhône et la région Rhône-Alpes (pour 1 000 habitants)

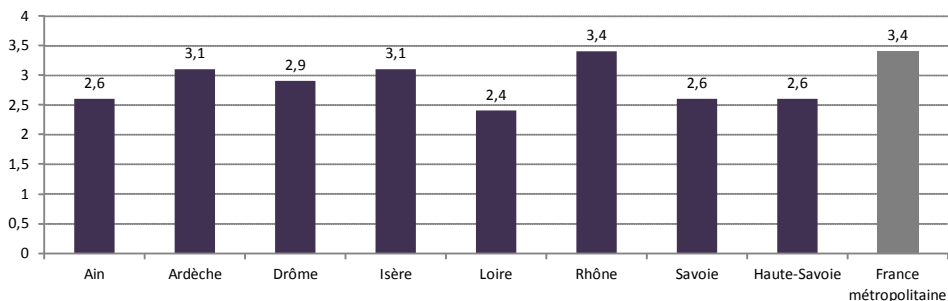


Source : Insee, Etat Civil - exploitation ORS

*Département de domicile de la mère

Le département de la Drôme connaît une baisse continue des taux de mortalité depuis le début des années 2000 et enregistre pour la première fois sur la période 2009-2011 un taux inférieur à 3‰.

Taux de mortalité infantile** (pour 1 000 enfants)



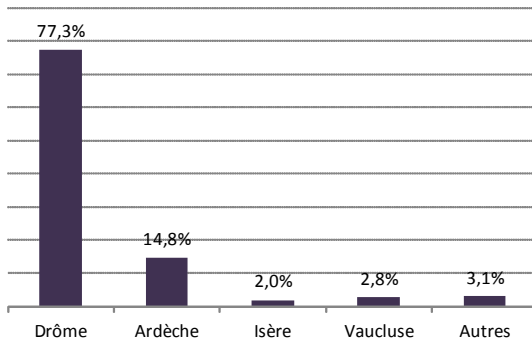
Source : Insee, Etat civil - exploitation ORS

**Taux de mortalité infantile : nombre de décès d'enfants de moins d'un an / nombre d'enfants nés vivants sur les 3 années 2009 - 2010 - 2011.

-CERTIFICATS DE SANTÉ DU 8^{ÈME} JOUR (CS8)

- 4 850 CS8 reçus en 2012
- Taux de réception : 82%
- 92% des CS8 remplis par un pédiatre
- 77% de naissances dans la Drôme
- 23% de naissances hors du département

Répartition par département des lieux d'accouchement des femmes domiciliées dans la Drôme



Parmi les 4 850 CS8 reçus, on recense 3 691 naissances qui ont eu lieu dans le département de la Drôme soit 77% des naissances dont 1% ont eu lieu à domicile.

Le Centre Hospitalier de Valence enregistre plus de 40% de ces naissances, tandis que les Centres Hospitaliers de Montélimar et de Romans-sur-Isère enregistrent respectivement 27% et 28% des naissances.

Nombre de CS8 reçus par maternité dans la Drôme

Nom maternité	Statut	Niveau	CS8 reçus
Centre Hospitalier de Die	Public	1	86
Centre Hospitalier de Montélimar	Public	2a	1 011
Centre Hospitalier de Romans-sur-Isère	Public	2a	1 047
Centre Hospitalier de Valence	Public	2b	1 515

Les maternités de niveau 1 disposent d'une unité obstétrique

Les maternités de niveau 2a disposent d'une unité d'obstétrique et d'une unité de néonatalogie

Les maternités de niveau 2b disposent en plus des lits de néonatalogie et de soins intensifs permettant une surveillance plus rapprochée et la prise en charge de pathologies plus lourdes.

Pas de maternités de niveau 3 (+ unité de réanimation néonatale)

- CARACTÉRISTIQUES DES MÈRES

- Âge moyen : 29 ans et 9 mois
- Âge moyen des primipares : 27 ans et 7 mois
- 66% des femmes avaient un emploi à la fin de leur grossesse
- 7% des femmes étaient au chômage pendant leur grossesse

Accouchements par tranche d'âge

	2011	2012
moins de 20 ans	1,4%	2,0%
<i>dont moins de 18 ans</i>	<i>0,3%</i>	<i>0,4%</i>
20-24 ans	14,4%	15,4%
25-29 ans	32,9%	34,1%
30-34 ans	31,9%	30,8%
35-39 ans	15,5%	13,9%
40 ans et plus	4,1%	3,3%

D'après les CS8 reçus, l'âge moyen des mères à l'accouchement domiciliées dans le département de la Drôme est de 29 ans et 9 mois en 2012.

Environ 2% des CS8 reçus concernent des jeunes femmes de moins de 20 ans, dont 0,4% ont moins de 18 ans.

Environ 3% des femmes ayant accouché ont 40 ans et plus.

L'âge moyen des primipares est de 27 ans et 7 mois. Cet âge reste constant depuis plusieurs décennies. Il s'élevait à 27 ans et 1 mois en 1995 et 27 ans et 5 mois en 2003.

- GROSSESSE

- Déclaration tardive : 1,5%
- Aucune échographie : 4,8%
- Echographie morphologique : 84%
- Préparation à l'accouchement : 49,5%
- Alcool pendant la grossesse (1 verre et plus) : 0,6%
- Tabac pendant la grossesse (1 cigarette et plus) : 16%

Les déclarations tardives de grossesse varient suivant l'âge de la mère et elles sont plus fréquentes chez les moins de 20 ans (6,8%).

L'échographie du 2^e trimestre ou échographie morphologique se pratique au cours du 5^e mois de grossesse. Elle permet principalement de réaliser une étude morphologique complète et détaillée du fœtus et d'évaluer sa croissance. Dans le département de la Drôme, l'échographie morphologique a été réalisée dans 84% des cas (versus 97,3% en France en 2011).

Déclaration tardive de grossesse suivant l'âge

	moins de 20 ans	plus de 20 ans
<i>Déclaration tardive</i>	6,8%	1,3%

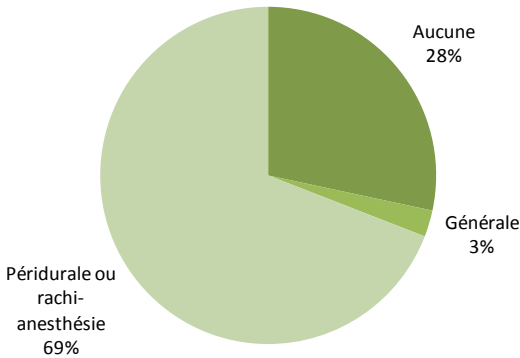
Éléments de grossesse

<i>Échographie morphologique</i>	84,0%
<i>Préparation à l'accouchement</i>	49,5%
<i>Pathologie pendant la grossesse</i>	9,1%

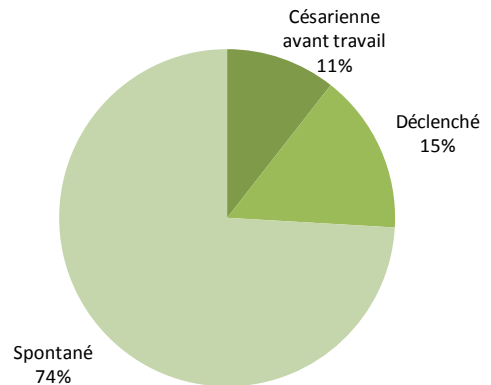
-TRAVAIL ET ACCOUCHEMENT

- Présentation céphalique des enfants à l'accouchement : 95%
- Début de travail spontané : 74%
- Péridurale ou rachianesthésie : 69%
- Accouchement par césarienne : 18%

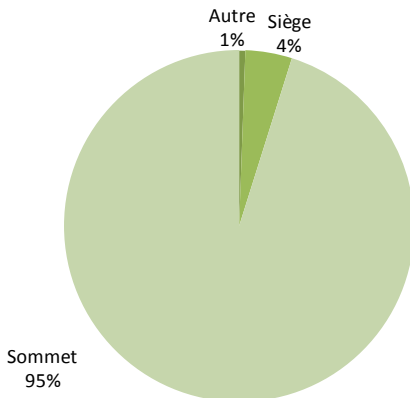
Principal mode d'analgésie



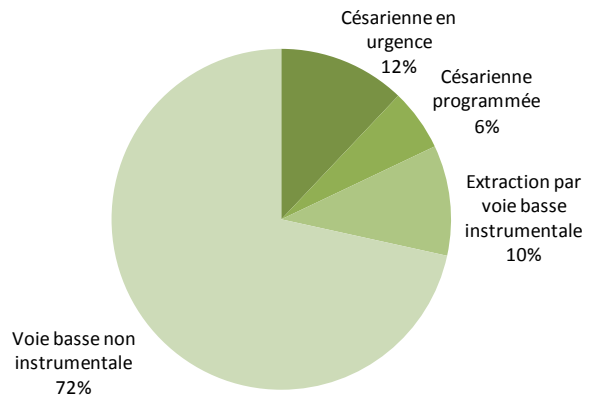
Le début du travail



Présentation des enfants à l'accouchement



Modes d'accouchement



-SANTÉ DES ENFANTS À LA NAISSANCE

- 2,9% naissances multiples (3,3% en 2011)
- Faible poids de naissance : 6,1% (6% en 2011)
- Poids moyen : 3 276 grammes
- Naissances prématurées : 5,9% (5,7% en 2011)
- Enfants transférés : 10,1% (5,4% en 2011)
- Enfants allaités à la maternité : 69,1% (70% en 2011)

ZOOM PRÉMATURITÉ

La prématurité dans la Drôme

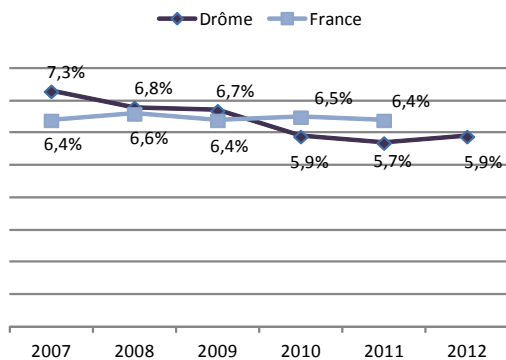
- Prématurés : 5,1%
- Grands prématurés (28-32 SA) : 0,7%
- Très grands prématurés (<28 SA) : 0,1%

Dans le département de la Drôme, environ 5,9% des enfants nés vivants sont nés prématurément, c'est-à-dire avant le terme de 37 Semaines révolues d'aménorrhée (SA) d'après les CS8. Parmi ces enfants nés prématurément, environ 1% sont de grands prématurés (nés entre la 28^e et 32^e SA) voire de très grands prématurés (avant la 28^e SA).

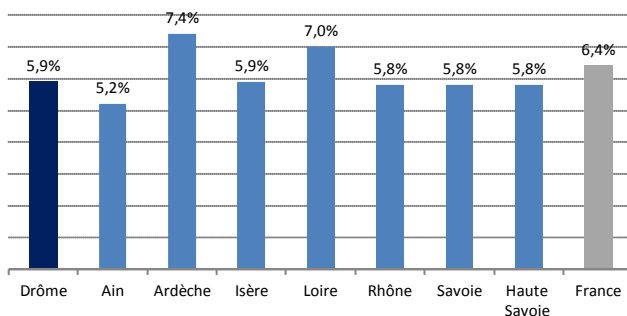
Evolution du taux de prématurité depuis 2007

Ce taux varie très fortement en fonction du type de naissance. Ainsi 4,3% de naissances uniques sont prématurées contre 56,6% des naissances multiples.

Si le taux de prématuré est constant en France depuis 2007, le taux de prématuré dans le département de la Drôme ne cesse de diminuer sur cette même période, passant de 7,3% en 2007 à 6,7% en 2009 et à 5,9% en 2012.



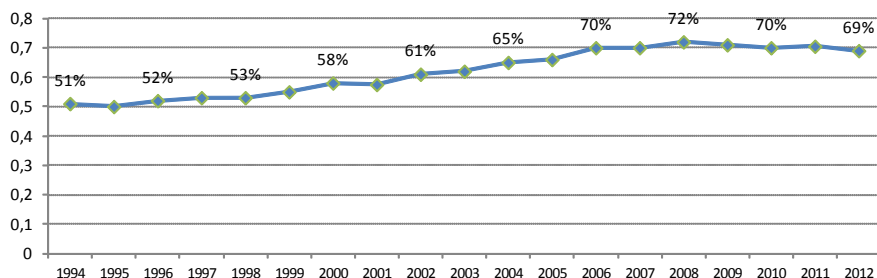
Le taux de prématurité par département



En Rhône-Alpes, ce taux oscille entre 5,2% (département de l'Ain) et 7,4% (département de l'Ardèche).

ZOOM ALLAITEMENT

Evolution de la proportion d'enfants allaités entre 1994 et 2012 dans la Drôme



Taux d'allaitement à la maternité par âge en 2012

Taux d'allaitement	
moins de 20 ans	59,4%
20-24	67,7%
25-29	67,9%
30-34	70,6%
35-39	71,3%
40 ans et plus	67,8%

Selon les CS8, le taux d'allaitement maternel à la sortie de la maternité dans le département de la Drôme, a augmenté de près de 20 points ces 20 dernières années, passant de 51% en 1994 à 69% en 2012 d'enfants allaités.

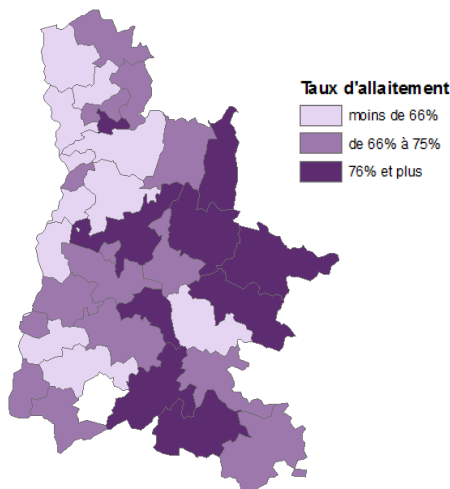
Ce taux est supérieur au taux recensé en France en 2011 (66,8%) ainsi qu'aux taux des départements de l'Ain (65,6%), de l'Ardèche (67,4%) et de la Loire (66,6%). Les taux les plus élevés se situent dans les départements de la Savoie (76,6%) et de la Haute-Savoie (79,1%).

La part de nouveau-nés allaités au sein est fortement corrélée à l'âge de la mère. En 2012, 59% des femmes de moins de 20 ans domiciliées dans la Drôme allaitent avant la sortie de la maternité. Cette part dépasse les 70% chez les mères de 30 à 40 ans.

Taux d'allaitement à la maternité par canton en 2012

Au sein du département de la Drôme, il existe des disparités territoriales importantes. Les taux d'allaitement à la maternité fluctuent entre 50% environ et 90% par canton.

Comme en 2011, on constate un taux d'allaitement maternel plus élevé chez les femmes domiciliées dans l'est du département de la Drôme qu'à l'ouest.



- L A
D R O
M E -

DÉPARTEMENT DE LA DRÔME

Direction des Solidarités

13 avenue Maurice Faure - BP 81132 - 26011 Valence Cedex

Tél. 04 75 79 70 00 - www.ladrome.fr